

Conseil d'établissement – Centre Saint-Paul

Procès — verbal
27 avril 2026, 14h00 – 16h00, local 211

Présences	
Enseignant	Ines Negrete, Nicolas Dalmasso
Personnel de soutien	Tatiana Ndoum Aziz Daouni
Organisme sociocommunautaire	Erwine Polony (RESO) – <i>Présidente du Conseil</i>
Directrice	Maya Kitanova
Directeur adjoint	Jacques Baruthio
Personnel professionnel	Noémie Ducharme-Lepage
Élèves	Karl-Yannick Ndamaka – Absent

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (5 minutes)

Par Maya Kitanova à 14h05.

Le quorum est atteint : (6 membres votants)

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)

Lecture et adoption de l'ordre du jour par Erwine Polony.

Proposé par : Nicolas Dalmasso | Appuyé par : Ines Negrete

3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (5 minutes)

3.1. Suivi au procès-verbal

Lecture du procès-verbal par Maya Kitanova

Suivi sur le point des photocopies :

Il est possible de charger des frais aux élèves pour des photocopies. Obligation d'arrondir vers le montant le plus bas pour les feuilles à photocopier. Pour les achats de cahiers, le Centre est dans l'obligation de charger le montant exact du cahier à photocopier.

Ces frais entreront en vigueur l'année prochaine; le montant à charger aux élèves par session sera à reconfirmer.

Proposé par : Aziz Daouni | Appuyé par : Tatiana Ndoum

4. Parole au public (5 minutes)

-

Aziz propose que la toge et le chapeau soient prêtés par le Centre pour la photo des finissants plutôt que remis aux élèves.

Proposition de Maya de rediscuter de ce point-là avec des chiffres afin de voir les économies si cette proposition est retenue.

5. Élection du responsable de la gestion du temps et de responsable de la prise des notes et du procès-verbal (5 minutes)

Noémie Ducharme – Lepage se propose pour être la personne responsable de la prise de notes. Accepté à l'unanimité.

Nicolas Dalmasso se propose pour être la personne responsable de la gestion du temps. Il accepte.

Proposé : Noémie Ducharme-Lepage | Appuyé : Ines Negrete

6. Cours de soir en ligne – modification de l'horaire à compter de juillet 2026 (10 minutes)

L'horaire de cours de francisation de soir sera arrimé au calendrier de jour en francisation. Le nombre d'heures par session de soir sera de 120h par session (Du lundi au jeudi à raison de 3h par soir).

Il y a beaucoup d'avantages de passer de 9h00 à 12h00 par semaine pour les cours de francisation de soir. Cela a pour effet d'augmenter le temps d'enseignement, de diminuer la charge administrative, de diminuer les abandons durant la session d'été et est plus avantageux pour le budget du Centre. Les enseignants sont en faveur de cette décision.

7. Cours pour les élèves de la FP (5 minutes)

Le Centre Saint-Paul diversifie son offre de service. Ajout de cours de français en soutien linguistique pour les élèves en formation professionnelle à la demande des centres FP. De par son expertise avec l'enseignement à distance, le Centre Saint-Paul a été sélectionné. Trois groupes ont été constitués pour l'instant. Deux niveaux (avancé et moins avancé). Entrées continues et sorties variables / références des CFP. Le projet a été accepté et approuvé pour les trois prochaines années.

8. PLVI

Certaines mesures de prévention qui ont été adoptées en comité seront réalisées. Une tournée des classes des niveaux débutants en francisation est prévue afin de présenter le personnel du Centre Saint Paul avec un support visuel PPT. Un rappel des valeurs du Centre sera également fait.

Gabarit reçu pour élaborer le nouveau PLVI. À la prochaine rencontre du CÉ, nous pourrons présenter le nouveau PLVI à faire approuver.

9. Café étudiant – contributions et ouverture (5 minutes)

Contributions (deux chèques reçus du RESO de 1000\$) pour acheter le matériel, les produits et pour la participation des élèves. Le menu a été revu, car les prix ont augmenté. Le café restera ouvert jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Attestations de bénévolat et références d'emploi d'Aziz. Tremplin pour le travail.

-

10. Plan de l'effectif (15 minutes)

Le plan des postes non enseignants a été accepté par le service des finances. En attente de validation.

Coupages de poste : directeur adjoint, technicien en loisirs, poste (40%) vacant de CP en FGA, moratoire toujours en vigueur pour les postes de CP.

Le poste de CP en francisation sera affiché au mois de mai éventuellement.

Ajout d'une ressource : un/e TES – volet pédagogique – poste à 40%. Le poste sera jumelé dans un autre centre (100%).

11. Postes enseignantes 2026-2027 (5 minutes)

Confirmation d'une enveloppe fermée pour les postes enseignants.
Coupage de 3 postes permanents.

12. Levée de la séance (5 minutes)

Levée de la séance à 15h35

Proposé par Erwine Polony | appuyé par : Ines Negrete

Erwine P

Présidence

Maya Kitanova

Direction